

**Département d'Eure et Loir**

**Arrondissement de DREUX  
Canton d'ANET**

**Commune de CHERISY**

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2016**

L'an **deux mille seize**

Le **Vendredi premier Juillet** à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Michel LETHUILLIER, Maire.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Michel LETHUILLIER, Christian BOUCHER, Bruno LOQUET, Nicole KERMARREC, André BROU, René-Jean MOREAU PAGANELLI, Daniel ROBERT, Ludovic DESHAYES, Arnaud GUIRLIN, Josée POULAIN, Florence DELISLE, Michèle BORNIA MBUC, Frédéric LAIGNIER

**Etaient absents excusés** : Laurence CHOTARD (pouvoir à Bruno LOQUET) Anne-Marie HAIE (pouvoir à M. LETHUILLIER) - Danièle LEGER (pouvoir à RJ MOREAU PAGANELLI) – Catherine DUTHIL (pouvoir à N. KERMARREC) – Isabelle MANCEAU (pouvoir à F. DELISLE) J.F. NOËL du PAYRAT (pouvoir à F. LAIGNIER)

Florence DELISLE est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu du dernier conseil municipal est adopté à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **I – FINANCES**

##### **1° / Situation financière**

Monsieur le Maire donne connaissance de la situation financière de la commune au 1<sup>er</sup> juillet 2016. Pour information.

##### **2° / Tarifs communaux**

###### **a) Tarifs restauration scolaire**

Monsieur le Maire propose de porter les nouveaux tarifs de la restauration scolaire comme suit :

- Enfants fréquentant la cantine tous les jours :
- Inscription forfaitaire au trimestre comme suit :
- |                  |            |          |
|------------------|------------|----------|
| 1er trimestre =  | 53 jours = | 169.60 € |
| 2ème trimestre = | 47 jours = | 150.40 € |
| 3ème trimestre = | 38 jours = | 121.60 € |
- (prix de revient d'un repas : 3,20 €)

La possibilité est donnée aux familles de régler au trimestre ou au mois = 51.20 € pour 16 repas ou à la quinzaine = 25.60 € pour 8 repas

D.2016/07/01-01  
D.TARIFS  
RESTAURATION  
SCOLAIRE

• Tarif du repas occasionnel commune = 4,80 €

• Tarif hors commune = 6.50 €

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

D.2016/07/01-02

TARIFS CENTRE

DE LOISIRS

ACCUEIL PERISCOLAIRE

**b) Tarifs centre de loisirs et accueil périscolaire**

M. le Maire propose de porter les tarifs du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire comme suit :

Quotient familial	Dénomination	PERISCOLAIRE (à la journée)			ALSH	
		Matin	Soir	Journée	MERCREDIS	VACANCES
					1/2 journée	1 journée
Moins de 463	A	1,05 €	1,05 €	1,50 €	4,70 €	5,60 €
463 - 649	B	1,20 €	1,20 €	1,65 €	5,65 €	6,90 €
650 - 824	C	1,30 €	1,30 €	1,85 €	6,60 €	8,25 €
825 - 974	D	1,50 €	1,50 €	2,10 €	7,70 €	9,85 €
975 - 1149	E	1,85 €	1,85 €	2,60 €	9,10 €	11,80 €
1150 - 1399	F	2,25 €	2,25 €	3,20 €	10,70 €	14,10 €
1400 - 1700	G	3,05 €	3,05 €	4,40 €	12,50 €	16,70 €
Plus de 1700	H	3,50 €	3,50 €	5,00 €	13,25 €	17,75 €
Hors commune	I	5,20 €	5,20 €	7,45 €	21,05 €	28,90 €

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

D.2016/07/01-03

TARIF EAU

POTABLE

**c) Tarif eau potable**

Monsieur le Maire propose de porter les tarifs de l'eau, à compter de la saison 2016/2017 (facturation 2017) à : 1,40 € le m<sup>3</sup>

Abonnements : Petit compteur · 12 € - Gros compteur · 28 €

Adopté à l'unanimité.

D.2016/07/01-04

TARIFS LOCATION

SALLE

COMMUNALE

**d) Tarifs salle communale**

Les nouveaux tarifs proposés pour la location de la salle communale sise 33 rue Charles de Gaulle, à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2016 seraient les suivants :

	PERSONNES DE LA COMMUNE			ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	
	LOCATION	CAUTION DEGRADATIONS	CAUTION MENAGE	LOCATION	CAUTION
Banquets (avec vaisselle) Midi ou soir (7 heures)	130 €	350	100	Gratuit	Gratuit
Midi et soir (12 heures)	210 €	350	100	Gratuit	Gratuit
Vin d'honneur avec verrière (maxi 3 heures)	61 €	350	100	Gratuit	Gratuit
Assemblées et Réunions sans vaisselle (5 heures environ)	82 €	350	100	Gratuit	Gratuit
Soirée (sans vaisselle)	55 €	350	100	Gratuit	Gratuit
Prix de l'heure (sans vaisselle)	22 €	350	100	Gratuit	Gratuit

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

D.2016/07/01-05  
TARIFS LOCATION  
ESPACE HUGO

**e) Tarifs location Espace Hugo**

Dans le cadre de la location de l'Espace Hugo, M. le Maire informe que les tarifs actuels datent de novembre 2008. Il propose de les réactualiser comme suit :

Tarifs location A compter du 01/09/2016	Personnes de la commune (en euros)	Associations de la commune (en euros)
	Espace Hugo	Espace Hugo
Week-end sans cuisine	580	58
Week end avec cuisine	700	70
Location dès le vendredi soir (uniquement pour la mise en place des tables – sans utilisation de cuisine)	100	10
1 journée sans cuisine	465	46.50
1 journée avec cuisine	580	58
½ journée sans cuisine	230	23
½ journée avec cuisine	290	29
Prix de l'heure (sans vaisselle)	46	4.60
<b>Caution location</b>	1 500	
<b>Caution ménage</b>	150	

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

D.2016/07/01-06  
TARIFS DROIT  
DE PLACE  
MARCHÉ ET  
DROIT DE VOIRIE

**f) Tarifs droit de place marché et droit de voirie (terrasses)**

M. le Maire propose de réactualiser les droits de place pour le marché et pour les terrasses de la façon suivante à compter du 01/09/2016 :

**Marché :**  
Abonnés ⇒ 0,60 € le m<sup>2</sup> - 0,80 € le ml  
Occasionnels ⇒ 1,00 € le m<sup>2</sup> - 2,00 € le ml  
OUTIROR ⇒ 50 € par jour de présence  
CAMIONNETTES PIZZA ⇒ 10 € par jour de présence.

**Droit de voirie (terrasses) :** 7,00 €/m<sup>2</sup> par an.

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

D.2016/07/01-07  
TARIFS  
SQUASH

**g) Tarifs squash**

Christian BOUCHER expose qu'il convient de revoir les tarifs du squash pour la rentrée de septembre et propose les tarifs suivants, à compter du 01/09/2016 :

**SEANCES A L'UNITE**

	Commune (en euros)	Hors Commune (en euros)	Etudiants demandeurs d'emploi (en euros)
HEURES PLEINES	7.50	9.00	6.50
HEURES CREUSES	6.00	7.50	5.00

**COMITES D'ENTREPRISES – ASSOCIATIONS – CLUBS**

Carnets de 10 tickets - 1 ticket = 1 joueur  
Heures pleines 60.00 Euros  
Heures creuses 50.00 Euros

## **TARIFS DEGRESSIFS**

Carnets de 10 séances Séances de 40 mn

Numéro de la carte	COMMUNE (en euros)	EXTERIEUR (en euros)
1	H.P. 70	80
	H.C. 52	70
2	H.P. 65	72
	H.C. 50	65
3	H.P. 62	70
	H.C. 45	60
4	H.P. 60	65
	H.C. 42	55
5	H.P. 55	60
	H.C. 38	50
6 <sup>ème</sup> carte et plus	H.P. 50	55
	H.C. 35	42

## **LOCATION DE MATERIEL**

RAQUETTE : 2 €      BALLES : 1 €      CHAUSSURES : 2 €

## **BOISSONS VENDUES SUR PLACE**

CAFE 1.20 €      THE 1.20 €      CHOCOLAT 1.20 €  
SODA 2.00 €      EAU 1.50 €      CONFISERIES 1.20 €

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

## **2°/ Virement interne pour travaux Place Eglise**

Dans le cadre des travaux de la Place de l'Eglise il avait été inscrit au budget :

Compte 2313-09      700 000 € hors avenant  
Compte 2313-10      100 000 € en dépenses complémentaires éventuelles (non comprises dans le marché initial)

Des travaux complémentaires, 1<sup>er</sup> avenants aux marchés initiaux, ont été validés par les délibérations n° :

- D2016/02/26-09 pour 22 493,29 € HT et

- D2016/05/19-11 pour 13 588,76 € HT

soit un total de 36 082,05 € pour des avenants intégrés en supplément du marché initial.

De ce fait, il est proposé un de réaliser un virement interne sur le budget général comme suit :

<b>Dépenses d'Investissement – chapitre 23</b>		
2313-09	Constructions	+ 50 000
2313-10	Constructions	- 50 000
<b>Total</b>		<b>0</b>

Pour information.

D.2016/07/01-08

FSL  
FONDS  
SOLIDARITE  
LOGEMENT

## **3°/ Fonds Solidarité Logement**

M. le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier du Conseil Départemental d'Eure et Loir relatif au Fonds de Solidarité Logement.

Dans ce cadre, une participation de 3 € par logement social est demandée aux collectivités locales disposant de logements sociaux sur leur territoire.

Pour la commune de Cherisy, la participation pour l'année 2016 s'élèverait à 156 € (52 logements X 3 €).

Après délibération, le conseil municipal approuve la participation de la commune au Fonds Solidarité Logement pour un montant de 156 € pour l'année 2016.

D.2016/07/01-09  
AVENANT PIGEON  
RUE DES  
FLEURS

#### **4°/ Avenant Entreprise PIGEON pour travaux rue des Fleurs**

Dans le cadre des travaux de la rue des Fleurs, Monsieur le Maire présente un avenant de l'Entreprise PIGEON pour des travaux complémentaires (reprise de nids de poule – réalisation d'un puisard...) s'élevant à 3 262,60 € HT, soit 3 915.12 € TTC.  
Après délibération cet avenant est adopté à l'unanimité.

### **II – ADMINISTRATIF**

#### **1°/ Organisation de la fête du 14 juillet**

L'organisation pour la fête du 14 juillet est mise en place.  
L'après-midi, le Comité des Fêtes animera une kermesse avec de nombreux stands et un concours de pétanque.  
Il est proposé de reconduire le même menu que l'an passé (apéritif – tomates – salade piémontaise – viandes rouge et blanche – chips – fromage) avec une modification pour le dessert : tarte à la place de la pêche. La boisson est offerte et chacun doit apporter ses couverts.  
L'animation sera assurée dans l'Espace Hugo par Tony Forman.

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux qui se sont investis lors du concert de jazz le samedi 18 juin dernier, assurant ainsi une bonne organisation de l'évènement.

D.2016/07/01-10  
CONVENTION  
PISCINE  
COLLEGE  
TAUGOURDEAU

#### **2°/ Convention avec le collègue Taugourdeau pour fréquentation de la piscine**

Christian BOUCHER expose que les enfants de la Grande Section de maternelle fréquenteront la piscine du collège Martial Taugourdeau au cours de l'année 2016/2017. A cet effet, il convient de passer une convention avec le collège pour l'utilisation de cet équipement.  
Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.  
Adopté à l'unanimité.

### **III – TRAVAUX**

D.2016/07/01-11  
REPLACEMENT  
JEU ECOLE  
MATERNELLE

#### **1°/ Remplacement jeu école maternelle**

Christian BOUCHER informe le conseil municipal qu'il convient de remplacer le jeu situé dans la cour de l'école maternelle, en mauvais état et devenu inadapté.

3 entreprises ont été consultées. C'est la société ABC JARDINS, la moins disante, qui a été retenue, celle-ci répondant à l'ensemble de la demande : fourniture des jeux y compris la mise en place des sols amortissants pour un montant de HT de 18 418,96 € HT soit 22 102,75 € TTC.

Cet aménagement est complémentaire aux jeux installés dans le parc de la mairie, sachant que cette opération « jeux » est financée pour partie par une subvention FDAIC 2015 au titre des aménagements périscolaires.

Après délibération, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise ABC JARDINS pour un montant HT de 18 418,96 € HT soit 22 102,75 € TTC. Adopté à l'unanimité.

D.2016/07/01-12  
REFECTION  
PATIO ECOLE  
ECOLE  
ELEMENTAIRE

#### **2°/ Réfection toiture patio école élémentaire**

Christian BOUCHER rappelle l'état de dégradation de la toiture du patio de l'école élémentaire : verres cassés, infiltrations et fuites d'eau. Il expose que des travaux deviennent nécessaires et urgents avant la rentrée de septembre.

Il s'agirait de remplacer le store actuel par une couverture traditionnelle et de poser 4 fenêtres de toit pour conserver la luminosité. Une tranchée avec cailloux filtrants serait également réalisée.

M. le Maire présente le devis de l'entreprise LEFEVRE de Louvilliers en Drouais pour un montant de 13 271,80 € HT, soit 15 926,16 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal adopte ce devis à l'unanimité.

## **IV – RAPPORT DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

Christian BOUCHER donne connaissance du compte rendu du conseil de l'école maternelle.  
Ecole élémentaire : une demande de réaménagement des toilettes a été formulée. Ce projet sera étudié dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments.

TAP : une réunion avec les parents a eu lieu le mardi 28 juin dernier. Des dossiers ont été adressés aux familles pour l'année scolaire 2016/2017. Il est souligné les difficultés rencontrées pour récupérer les dossiers complets.

Centre de loisirs : les activités pour le mois de juillet ont été présentées aux parents lors d'une réunion le lundi 27 juin dernier.

## **V- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **↳ Révision du PLU**

M. le Maire rappelle, selon l'information distribuée à tous les habitants, que deux ateliers organisés par l'Agglomération de Dreux, chargée de la révision du PLU, auront lieu les lundis 4 et 11 juillet prochains à l'Espace Hugo.

Il rappelle le souhait de la municipalité exprimé lors de la réunion entre les services de l'Agglo et les élus le 22 juin dernier, à savoir : le maintien de l'attractivité du village en tirant vers le qualitatif, tout en contrôlant la poussée démographique.

### **↳ Travaux SNCF**

M. le Maire indique avoir fait distribuer une information aux habitants de Raville et de la Mésangère sur les nuisances et les dispositions prises concernant la fermeture du passage à niveau et la déviation par la Mésangère. Une demande d'élagage a été adressée à un habitant pour la sécurité de circulation des véhicules (période de récoltes – croisement d'engins agricoles). Il précise qu'un arrêté a été pris par le Conseil Départemental pour une circulation alternée régulée par un feu alternatif.

### **↳ Accès salle polyvalente**

M. le Maire souhaiterait une réflexion sur la sécurisation de l'accès à la salle polyvalente, qui est en même temps l'accès à l'école maternelle et au centre de loisirs.

↳ M. le Maire informe les conseillers municipaux d'un courrier adressé par le Conseil Départemental proposant le déclassement de certaines voies départementales, ce qui entraînerait que l'entretien de cette voirie reviendrait à la charge de la commune. Il indique avoir demandé aux services départementaux de refaire la couche de bitume sur le CD 116 (rue d'Anet) et à la sortie de la rue des Gravieres à Raville.

M. le Maire rappelle que les commissions communales peuvent se réunir à l'initiative du rapporteur, même si le maire ne peut être présent à toutes les réunions.

## **TOUR DU TAPIS**

B. LOQUET

↳ Commission Jeunes – une sortie « karting » a eu lieu au Bois Guyon le 25 juin dernier avec 25 participants.

Le dimanche 11 septembre 2016 une olympiade intercommunale sera organisée (6 communes) avec des jeunes de 10 à 16 ans. Il convient de constituer des équipes de 20 jeunes maximum. La couleur des maillots retenue pour Cherisy est le rouge.

↳ Signale des ravinelements importants au Petit Cherisy. M. le Maire répond avoir contacté le cabinet Foncier Experts pour étudier le problème.

- N. KERMARREC                      ↪ Une habitante de la rue des Fleurs signale que la rue est sale.  
   ↪ Décorations de Noël : un commercial de la société Festilight doit se déplacer pour présenter des propositions.
- RJ MOREAU PAGANELLI            ↪ Demande qu'un courrier soit adressé à une famille habitant rue du Moulin aux Osmeaux dont les enfants jouent sur la voie publique, ce qui représente un danger pour eux-mêmes et pour les automobilistes.
- D. ROBERT                            ↪ Signale que le poteau d'éclairage public rue des Gravieres n'a pas encore été posé. M. le Maire informe que l'installation d'un plot est nécessaire. A voir avec la SICAE ELY.
- L. DESHAYES                        ↪ Relais une demande de continuation des travaux de la rue des Fleurs sur toute la rue.
- A. GUIRLIN                           ↪ Remercie pour la pose des jardinières aux Bleuets.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.